

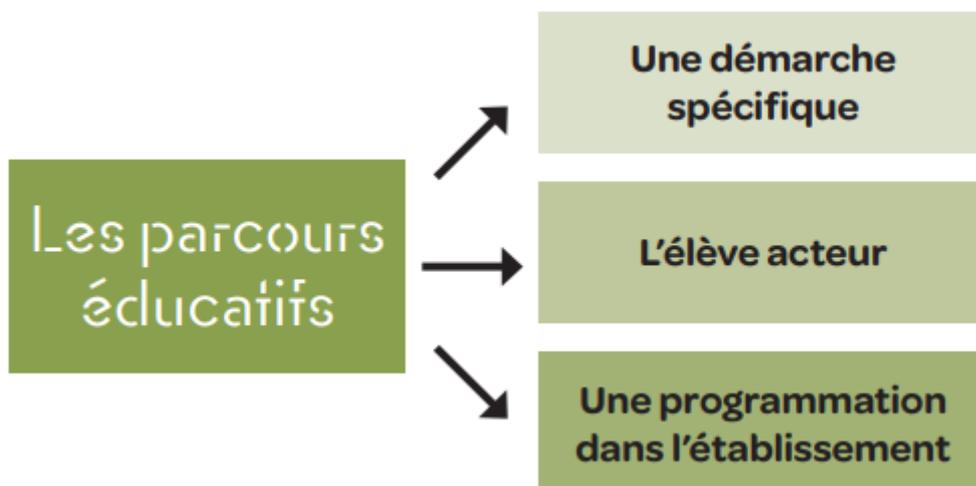
CPE & LES 4 PARCOURS EDUCATIFS

- INTRODUCTION

Mis en place depuis la rentrée 2015 et inscrit dans la Loi d'Orientation et de Programmation pour la Refondation de l'Ecole de la République (8 juillet 2013), les Parcours Educatifs (Avenir, Santé, Citoyen et Culturel & Artistique) ont été mis en place dans le but de suivre le travail réalisé par l'élève dans tous ces différents domaines et tout au long de sa scolarité. Et font partie intégrante du projet d'établissement et des politiques éducatives.

Le parcours éducatif, se définit comme :

« L'acquisition progressive de connaissances et de compétences qui s'accumulent tout au long de la scolarité (primaire + collège + lycée) dans lequel, l'élève en est le PRINCIPAL ACTEUR. Ces 4 différents parcours éducatifs, lui permettant alors au travers d'un accompagnement personnalisé, d'enseignement d'exploration ou encore de stages de structurer ses acquis et de se construire son propre parcours (scolaire et professionnelle). »



1) Le Parcours Avenir

MON PARCOURS AVENIR

Pour préparer ma vie professionnelle future et construire mon projet d'orientation

J'APPRENDS



À découvrir le monde économique et professionnel.



À développer mon sens de l'engagement et de l'initiative.



À élaborer mon projet d'orientation scolaire et professionnelle.

JE PRATIQUE



Dans le cadre de stages en lycée, en entreprise, en association...



En m'investissant dans un projet de mini-entreprise.



En participant à des challenges et concours.



En organisant une exposition ou un reportage sur le monde économique, professionnel : entreprise, métier, formation...

JE RENCONTRE



Des professionnels au collège (parents d'élèves ou non).



Des professeurs, des élèves, des étudiants lors de forums de l'orientation.



Des professionnels lors de visites d'entreprise : artisan, PME, grande entreprise...

Le parcours Avenir se construit par le chef d'établissement en collaboration avec toute l'équipe éducative. Qui mettent en place avec l'aide de nombreux partenaires extérieurs, diverses actions pour consolider les acquis et connaissances liés au monde économique et socio-professionnel :

- Actions de découverte (visites d'entreprise, forums, conférences et débats)
- Interventions de sensibilisation ou de formation (interventions de chefs d'entreprise ou de professionnels dans les classes dans le cadre de projets pédagogiques)
- Actions d'immersion en milieu professionnel (classe en entreprise, stages)
- Projets accompagnés (mini-entreprises, reportages sur des métiers).

↳ **Définition :** Permet aux élèves de la 6^{ème} à la terminale de construire progressivement, tout au long de leurs études secondaires, une véritable compétence à s'orienter et de développer l'esprit d'initiative et d'innover au contact d'acteurs économiques. Chaque élève, quelle que soit sa formation en voie générale, technologique ou professionnelle pourra en bénéficier.

↳ **Objectifs :**

- Améliorer l'insertion des jeunes et mieux les préparer au monde professionnel
- Développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- Elaborer avec l'élève son projet d'orientation scolaire et professionnel.
- Favoriser le travail d'équipe

2) Le Parcours Citoyen

De l'école au lycée, le parcours citoyen s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent conscience de leurs droits, de leurs devoirs, de leurs responsabilités.

MON PARCOURS CITOYEN

Pour devenir un citoyen libre, éclairé et responsable

J'APPRENDS



À exposer mon opinion dans un débat et à respecter celle des autres.



À respecter la loi dans une démocratie et les règles de vie en société.



À agir pour aider les autres.

JE PRATIQUE



La recherche d'informations pour construire ma propre opinion.



L'engagement dans mon collège comme délégué, éco-délégué ou membre d'une autre commission.



L'engagement dans une association sportive ou culturelle dans mon collège ou à l'extérieur.



Une action solidaire ou environnementale en proposant à mes camarades de participer.

JE RENCONTRE

D'autres personnes pour recevoir et échanger des informations, par exemple :



Un juge de tribunal...



Une élue locale...



Un bénévole dans une association...

↪ **Définition** : Vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

↪ **Objectifs** :

- Transmettre les valeurs et principes de la République : *Laïcité, Vivre-Ensemble, Lutte contre les discriminations, Egalité filles-garçons, lutte contre le racisme, lutte contre l'homophobie/la transphobie, l'éducation au développement durable.*
- Développer l'esprit critique des élèves
- Favoriser le sens de l'engagement
- Favoriser le travail d'équipe

↪ **Outils mis en évidence** :

- EMI (Education aux Médias et à l'Information)

- EMC (Education Morale et Civique)

↳ **Instances :**

- CVC (Conseil de Vie Collégienne)
- CVL (Conseil de Vie Lycéenne)
- CA
- Election des délégués de classe

3) Le Parcours Culturel & Artistique

Favorise l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Au travers des rencontres - Parcours reposant essentiellement sur les partenariats.

MON PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Pour le plaisir de découvrir des œuvres d'art, échanger, partager mes émotions avec d'autres, connaître de nouveaux lieux et de nouveaux métiers

J'APPRENDS



À connaître les grands domaines des arts du passé et d'aujourd'hui.



À situer les œuvres dans le temps.



À mettre les œuvres en relation.

JE PRATIQUE



Différentes formes et techniques d'expression artistique.



Pour développer ma créativité et mon sens de l'initiative.



Le travail individuel ou collectif dans le cadre d'un projet.



L'expression orale pour expliquer mon projet aux autres.

JE RENCONTRE



Des œuvres d'art visuel, musical, théâtral, chorégraphique, cinématographique.



Des artistes, des professionnels du monde de la culture : technicien, éditeur, critique, metteur en scène, conservateur de musée, chorégraphe, chef d'orchestre...

↳ **Définition :** Ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

↳ **Objectifs :**

- Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école en ouvrant le champ de l'expérience sensible à tous les domaines de la création et du patrimoine.
- Faciliter un travail collaboratif avec les différents acteurs et structures contribuant à l'éducation artistique et culturelle.

- Donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part dans le cadre d'enseignements ou d'actions éducatives.
- Favoriser l'autonomie des élèves + leur épanouissement personnel.
- Favorise la prise de responsabilité au sein d'un groupe
- Favoriser le travail d'équipe
- Eduquer au respect des autres.
- Développement de la créativité.

4) Le Parcours Santé

MON PARCOURS DE SANTÉ

Pour le plaisir de me sentir bien dans mon collège et dans ma vie

J'APPRENDS



À connaître et comprendre ce qui est bon pour ma santé.



À identifier les personnes-ressources dans mon environnement proche pour m'écouter, me conseiller, m'aider.



A respecter la santé des autres.



A pratiquer les gestes qui sauvent.

JE PRATIQUE



Je participe à des actions d'information, de prévention et aux dépistages qui me sont proposés.



Je m'informe grâce au Pass Santé Jeunes.



J'adopte des comportements bénéfiques à ma santé.



Je m'engage dans les projets du CESC et/ou du CVC.

JE RENCONTRE



Des professionnels de la santé : infirmier(e), médecin, pharmacien, assistant(e) social(e), psychologue...



Des membres d'associations qui agissent dans le domaine de la santé : ELAE, Virades de l'espoir, Téléthon, Odyssea...

↳ **Définition :** Vise à réduire les inégalités sociales, d'éducation et de santé pour permettre la réussite de tous les élèves et promouvoir une école plus juste et plus équitable. Elle concourt à créer un environnement scolaire favorable et constitue un élément clé d'une école du bien-être et de la bienveillance.

↳ **Objectifs :** Le parcours éducatif de santé repose sur 3 axes :

1°- L'éducation à la santé ;

2°- La prévention : conduites à risques, conduites addictives, etc.;

3°- La protection de la santé : environnement favorable à la santé et au bien-être.

- **Compétences du CPE en lien avec cette thématique (référentiel 2015)**

- **C3** : Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement.
- **C5** : Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogiques et éducatifs
- **C6** : Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- **C7** : Participer à la construction des parcours des élèves
- **C8** : Travailler dans une équipe pédagogique.

- **AXES DE TRAVAIL**

<https://www.asso-entre2.com/laction-educative/les-7-axes-de-travail/>

Axe 1 – Accompagnement tout au long de la scolarité

↳ Objectif(s) :

- *Soutien à la scolarité : aide aux devoirs, tutorats, classe-relais, utilisation de logiciels éducatifs...*
- *Mise à dispositions de manuels scolaires + postes informatiques.*
- *Suivi assidu de la scolarité de l'élève (ABS, retards) par le biais d'entretiens réguliers avec lui ou son représentant légal ou les deux ensembles.*

Axe 2 - Suivi de la santé (parcours santé)

↳ Objectif(s) :

Axe 3 – Travailler sur le projet professionnel et individualisé de l'élève + Accompagnement à l'insertion (parcours avenir)

↳ Objectif(s) :

Axe 4 – Travailler en coéducation avec les familles

↳ Objectif(s) :

- **CONCLUSION**

Pour conclure, nous pouvons voir qu'en travaillant en étroite collaboration non seulement avec les équipes éducatives, mais surtout l'élève – qui en est l'ACTEUR PRINCIPAL – et les parents, le CPE au travers de ces 4 différents parcours, va permettre à l'élève :

- 1) D'acquérir une culture générale sur différents domaines et compétences en lien avec le Socle Commun de Compétences et de Connaissances.

- 2) De créer un cadre serein, sécurisant et apaisant pour l'élève. C'est-à-dire un parfait compromis entre ses apprentissages scolaires, ses loisirs (internes ou externes à l'établissement) et son insertion professionnelle. De sorte, de lui permettre de se constituer plus facilement un C.V, mais aussi de mieux s'orienter (dans le cadre, notamment des filières).

- 3) De se créer, lui-même et à son niveau un « mini-réseau » composé des différents partenaires extérieurs qu'il a rencontré ou avec qui il a travaillé tout au long de sa scolarité et toujours en lien avec le domaine dans lequel il souhaite s'investir.